

**Sont présents :**

- ✓ Le représentant du personnel : Nathalie BROSSARD (titulaire), Sonia EVEILLARD (suppléante en remplacement de la titulaire)
- ✓ Le représentant de la direction : Olivier MAS

**Sont absents :**

- ✓ Le représentant du personnel : Jennifer GREMY (titulaire)

### **1. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente**

- Le compte rendu du 09-07-2024 est approuvé par un vote par 2 voix pour sur 2 voix.

### **2. Présentation du bilan annuel de formation, puis vote**

- La Direction présente le bilan annuel de formation 2023 et les orientations de la formation professionnelle pour 2024. Le bilan est annexé au compte rendu et est approuvé par un vote par 2 voix pour sur 2 voix.

### **3. Questions des représentants du personnel**

**Date de la prochaine réunion : 18/09/2024 à 14h00.**

**Signature du secrétaire CSE**



**Signature  
du représentant de la Direction**



# Réunion du Comité Social et Economique du 22.08.2024

Page 1 sur 4



## Bilan sur les orientations de la formation professionnelle

### Sont présents :

- ✓ Les représentants du personnel : Nathalie Brossard, Sonia Eveillard
- ✓ Le représentant de la direction : Olivier Mas.

### 1. Orientations de la formation professionnelle pour 2024

À la suite des bilans annuels et aux besoins exprimés, les projets de formation pour 2024 sont les suivants, correspondant principalement à deux axes :

- Agents de service : apprentissage des compétences de base
- Techniciens et polyvalentes : actualisation des compétences techniques

Date de formation	Nom personnes formées	Objet de la formation	Organisme	Lieu de la formation	Nbre total jor
?	EVEILLARD S. TECHNICIENS	Autolaveuses	Formapro ?	Blois	1
10 au 24/04	BOURDON M	Certibioicide	INHNI	Visio	2
?	Techniciens	Décapage / Mise en cire	Interne	?	?
04 au 05/12	CARL et DAVID	HABILITATION ELECTRIQUE	ICOFOR	La Ferté	2
17/10	3 personnes ?	Passeport Propreté (avec C37 ?)	FORMAPRO	Chambéry	1

# Réunion du Comité Social et Economique

## du 22.08.2024

### Bilan sur les orientations de la formation professionnelle

Page 2 sur 4



## 2. Résultats des négociations de branche

Des négociations de branche sont toujours en cours sur la formation. En attente de l'issue de ces négociations, ce sont toujours les accords de 2010 qui s'appliquent.

### LES GRANDS AXES DE L'ACCORD FORMATION PROPRETÉ

Outre la mise en conformité avec la loi du 24 novembre 2009 et de la réglementation, les nouveautés de l'accord du 4 novembre 2010 portent sur différents axes :

- la mise en place d'un organisme certificateur en tant qu'instance juridique à part entière, piloté par les partenaires sociaux, s'occupant de l'ensemble des certifications de la branche propriété,
- la mise en place d'un diagnostic de GPEC pour les PME/TPE visant l'élaboration du plan de formation,
- des priorités pour les fonds de professionnalisation axées sur la lutte contre l'illettrisme, le développement des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP), la prévention des TMS et les meilleures pratiques environnementales,
- des durées de périodes de professionnalisation diversifiées pour répondre au plus près au besoin des entreprises et des salariés,
- un DIF accessible aussi bien pendant ou en dehors du temps de travail, et le DIF portable favorisant la sécurisation des parcours professionnels,
- un accès à la VAE structuré, prenant en compte les difficultés linguistiques des salariés,
- des taux de prises en charges révisés, pour permettre un accès à des fonds complémentaires, notamment ceux du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP),
- une CPNEP renforcée par une nouvelle mission : le pilotage de l'organisme certificateur de la branche.
- la désignation d'Opcalia comme l'OPCA de la branche.

CCN - 4 - Dispositions relatives à l'emploi p 20 à p 31  
CCN - 4 - Dispositions relatives à l'emploi p 32 à p 39  
CCN - 4 - Dispositions relatives à l'emploi p 40 à p 46

### POLITIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La dernière réforme relative à la formation professionnelle a été initiée par la loi du 24 novembre 2009. Elle a conduit à des transformations majeures du paysage de la formation professionnelle :

- Création du Fonds de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP), financé sur les fonds de la formation professionnelle par un taux entre 5 à 13% fixé par arrêté ministériel, et encadré par une convention cadre avec l'Etat définissant les grands axes et les enveloppes financières.
- Regroupement des Opcas, en augmentant le minimum de collecte porté dorénavant à 100 M€, passant ainsi de quelques 45 Opcas à moins de 20 Opcas.
- Conclusions de CPRDFP entre l'Etat et les conseils régionaux, positionnant ainsi l'Etat comme acteur intervenant sur les territoires.
- Restructuration des acteurs relatifs à l'information/orientation : transfert des personnels de l'Afpa vers Pôle Emploi, création d'un poste de « Délégué interministériel de l'information et de l'orientation », placé sous le 1er ministre,
- Pilotage des Diplômes et Certifications par la Commission Nationale des Certifications Professionnelles (CNCP),
- Décloisonnement de l'accès à la formation professionnelle lié au statut (les fonds issus des entreprises pourront financer des actions en direction des demandeurs d'emplois, via le FPSPP ou les Opcas, portabilité du DIF, notamment),

Dans ce paysage, la branche propriété a abouti à un nouvel accord relatif à la formation le 4 novembre 2010, fixant de nouveaux enjeux, notamment la création d'un Organisme Certificateur de la Propriété, et a abouti à la désignation d'Opcalia comme Opcas de la branche le 1er décembre 2011.

La CPNEFP de la propriété, véritable instance du dialogue social relatif à la formation professionnelle, se réunit tous les mois en tant qu'instance de délivrance des Certifications de la branche, et tous les trimestres en plénière pour assurer le suivi et la mise en œuvre de sa politique.

# Réunion du Comité Social et Economique du 22.08.2024

Page 3 sur 4



## Bilan sur les orientations de la formation professionnelle

### 3. Déclaration relative à la participation des employeurs (N°2483)

#### Bilan 2023

Nombre mensuel moyen de salariés au cours de l'année (ETP) :		26,61 (1)	
Nombre de salariés, de stagiaires et d'heures de stage de formation			
Nombre total de salariés au 31/12/2023		Nombre de salariés en formation (2)	Nombre d'heures de formation (3)
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ouvriers	9	51	0
Employés	0	1	3
Techniciens, agents de maîtrise	0	2	0
Cadres	0	1	1
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>55</b>	<b>140</b>
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une période de professionnalisation (4)			
Durée des actions liées aux périodes de professionnalisation (nombre total d'heures)			
% hommes formés :		0%	
% femmes formées :		9%	

### 4. Bilan des actions réalisées en 2023

Date de formation	Nombre personnes formées	Objet de la formation	Organisme	Lieu de la formation	Nbre total journées
7 au 10/11	BROSSARD N, LEBERT J	Excel : calculs et TCD	CCI 28	Distancl	2
14/12	Charpentier Jennyfer + Sabrina Petrop	Passport Proprié	FORMAPRO	Dreux	1
01/06-12/01	FEVILLARD S,	TFP AERP	FORMAPRO	Tours	18

### 5. Congés Individuels de formation

Aucune action de ce type entreprise en 2023 et aucune demande reçue pour 2024.

### 6. Bilan de compétence

Aucune action de ce type entreprise en 2023 et aucune demande reçue pour 2024.

### 7. Validation des Acquis de Compétence

Aucune action de ce type entreprise en 2023 et aucune demande reçue pour 2024.

### 8. Contrats de professionnalisation

Il n'y a eu aucun contrat de professionnalisation ou d'apprentissage sur 2023 (0 en 2022).

# Réunion du Comité Social et Economique du 22.08.2024

Page 4 sur 4



## Bilan sur les orientations de la formation professionnelle

### 9. Questions posées lors de la réunion par les représentants du personnel et réponses de la Direction

Néant.

### 10. Avis du Comité Social et Economique à la suite du vote

Le membre du Comité d'Entreprise vote et donne 2 avis favorables sur 2 votes exprimés aux actions de formation planifiées.

Signature des représentants  
du Comité d'Entreprise

Signature  
du représentant de la Direction